



ATTAQUE AUX MORTIERS

Ce vendredi 21 juillet, nos ELSP ont été victimes d'une nouvelle attaque aux mortiers d'une violence extrême.

Aux alentours de 15H00, l'agent du mirador 3 alerte les ELSP en leur signalant que 4 individus tentent d'entrer dans le glacis avec un sac et des bâtons.

Agissant en professionnels, ils se rendent immédiatement sur les lieux avec leur véhicule en allumant le gyrophare 2 tons.

Les 4 individus ramassent rapidement leur sac, la pince coupante et les bâtons, puis tentent de prendre la fuite. **Nos 2 collègues ELSP se déploient pour les empêcher de s'échapper tandis que le gradé reste dans le véhicule pour assurer la communication entre les 2 agents.**

Les individus essaient d'abord de fuir en passant par le fossé, mais se heurtent à l'un des ELSP. L'un d'entre eux n'hésite pas à allumer l'un des bâtons qui s'avère être un mortier d'artifice. **Il tire une première salve en direction d'un de nos collègues qui parvient à éviter les tirs de justesse.** Ensuite, il s'en prend au deuxième agent, qui se protège avec le bouclier présent dans le véhicule pour ne pas être touché.

Les dernières fusées du mortier sont ensuite tirées vers le véhicule, provoquant l'embrasement de l'herbe sèche se trouvant à proximité.

Pendant cette attaque, les 3 premiers individus parviennent à s'échapper, **mais l'auteur des tirs de mortiers est finalement interpellé par nos collègues, non sans difficultés, car il résiste lors de son interpellation.**

Il est finalement menotté, emmené jusqu'au véhicule et remis à la police nationale avec le sac contenant 2 colis, les bâtons de mortiers et une catapulte sur perche.

Les pompiers sont ensuite appelés sur les lieux pour éteindre les 3 départs de feux provoqués par cette violente attaque.

Le bureau local FO Justice tient à féliciter les ELSP pour leur sang-froid impressionnant et leur grand professionnalisme. Nous demandons d'ailleurs à la direction de l'établissement de les féliciter officiellement pour la gestion parfaite de cet incident.

